

Les chiffres des accidents restent alarmants

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Rassemblement de protestation devant la DTP de Béjaïa

Les travailleurs du secteur des travaux publics en colère

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5021 - Mardi 3 mars 2020 - Prix : 10 DA

Page 24



Affaires de montage automobile et financement de la campagne électorale

De nouvelles révélations à la cour d'Alger

Page 2

La double attaque de la Turquie

Par Mohamed Habili

A l'expiration de son ultimatum par lequel elle enjoignait à l'armée syrienne de revenir aux lignes d'avant son offensive sur Idleb, la Turquie n'a pas lancé une attaque mais deux, comme pour mieux montrer sa détermination à agir conformément aux objectifs qu'elle s'était fixés sur les terres de son voisin du sud. L'une de ces attaques a été menée contre des cibles syriennes, ce qui n'a constitué une surprise pour personne, et dont en particulier ont fait les frais deux bombardiers syriens. Et l'autre a pris la forme d'un premier « lâchage » de migrants sur la frontière grecque, faisant par là d'une pierre deux coups, l'un atteignant la Grèce et l'autre l'Europe tout entière. La Grèce, parce que bien sûr elle s'était prononcée dans le cadre de l'Otan catégoriquement contre toute aide directe au profit de la Turquie dans le cas où cette dernière était aux prises avec la Russie. Si bien que la question de savoir ce que ferait l'Otan dans cette éventualité s'en trouve tranchée : l'Otan soutiendrait en paroles la Turquie, après tout un de ses membres, mais concrètement ne ferait rien si l'ogre russe, las de ses agissements, se décidait à la bouter hors de la Syrie. L'argument invoqué par la Grèce à l'appui de son veto est de bon sens : c'est la Turquie qui a envahi la Syrie, ce n'est pas l'inverse. Il fait du même coup d'elle un autre des alliés sûrs de la Syrie, à côté de la Russie et de l'Iran, grâce auxquels elle tient encore.

Suite en page 3

Deux nouveaux cas de coronavirus confirmés à Blida

Sans psychose, l'Algérie en alerte maximale



Ph/D. R.

L'Algérie enregistre deux autres cas de coronavirus dans la wilaya de Blida. Il s'agit d'une femme de 54 ans et sa fille âgée de 24 ans. Elles ont été détectées grâce au dispositif de surveillance et d'alerte mis en place, selon le ministère de la Santé. Lire page 2

Transformation/Exportation

Ferhat Aït Ali appelle à la création d'un consortium d'exportation de l'huile d'olive

Page 4

Afin de promouvoir la création poétique

Les nouvelles technologies, un support indispensable

Page 13

Deux nouveaux cas de coronavirus confirmés à Blida

Sans psychose, l'Algérie en alerte maximale

■ L'Algérie enregistre deux autres cas de coronavirus dans la wilaya de Blida. Il s'agit d'une femme de 54 ans et sa fille âgée de 24 ans. Elles ont été détectées grâce au dispositif de surveillance et d'alerte mis en place, selon le ministre de la Santé.

Par Louiza Ait Ramdane

Ces deux personnes ont été isolées et prises en charge, annonce le communiqué de la Santé. «Le dispositif de surveillance et d'alerte mis en place, et renforcé régulièrement pour répondre à l'évolution de la situation épidémiologique du coronavirus, a permis de retracer le parcours d'un Algérien de 83 ans et sa fille résidant en France ayant séjourné en Algérie du 14 au 21 février 2020 dans leur famille à Blida et qui ont été confirmés positifs au coronavirus après leur retour en France, le 21 février 2020», précise la même source. «Ces deux personnes asymptomatiques à leur arrivée, ajoute la même source, étaient en phase d'incubation de la maladie et ont développé des signes cliniques trois jours après, soit le 17 février 2020». «L'enquête épidémiologique a permis d'identifier les deux sujets contacts de la famille ayant hébergé les deux malades, à savoir une femme de 53 ans et sa fille âgée de 24 ans, porteurs sains, confirmés positives ce soir par le Laboratoire national de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie et isolées et prises en charge», détaille le communiqué. Le ministère de la Santé tient à rassurer que toutes les mesures sont prises pour empêcher tout processus épidémique, souligne le communiqué. Face à la propagation des cas de coronavirus en Europe, particulièrement en Italie et en France, l'Algérie a adopté des mesures de prévention dictées dans les recommandations de l'OMS. D'ailleurs, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions fermes lors d'une réunion du Haut conseil de sécurité pour maintenir un haut degré de vigilance et une mobilisation active de l'ensemble des structures concernées pour faire face à toute éventualité. Ainsi, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, qui a assuré que «toutes les mesures ont été prises pour faire face à toute nouvelle apparition d'un foyer» de cette maladie, a indiqué que des instructions fermes ont été données aux différents établissements hospitaliers pour se doter du matériel nécessaire, notamment les masques et les gels. L'Algérie avait élevé son niveau d'alerte et un dispositif global a été mis en place pour faire face à l'épidémie qui touche plusieurs pays, notamment ceux du bassin méditerranéen, avant encore indiqué le ministre de la Santé. Un numéro vert (3030), géré par des médecins, a été mis à la disposition des citoyens dans le cadre du plan de prévention. Il a assuré que tous les bilans des sujets ayant eu un contact avec le ressortissant italien atteint du coronavirus «se sont avérés négatifs». De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a adopté



des mesures préventives pour assurer les cours à distance «en cas d'apparition de nouveaux cas de coronavirus en Algérie». Ces mesures seront opérationnelles à partir du 15 mars courant. L'instruction porte sur «l'élaboration d'une plateforme garantissant les cours à distance pour une durée d'au moins un mois». «La situation exceptionnelle que vit le monde suite à une éventuelle propagation de l'épidémie mondiale astringent (le ministère) à prendre une initiative pédagogique en recourant à des mesures préventives garantissant la continuité de l'enseignement», indique la note adressée samedi aux présidents

des conférences régionales des universités et directeurs des établissements universitaires, selon la même source. Cette initiative consiste en la publication en ligne d'un contenu de cours consultable, couvrant une période d'un mois au moins d'enseignement, sur le site web de l'établissement ou sur tout autre support.

Un vol de rapatriement de ressortissants algériens en Chine était attendu hier à Alger

Un vol Pékin-Alger, dont l'arrivée était prévue pour hier, a été programmé par la compagnie

nationale Air Algérie afin de rapatrier près de 130 des ressortissants nationaux établis en Chine, a fait savoir le P-dg de la compagnie aérienne, Bakhouch Allèche.

Ce dernier a souligné que l'ensemble des dispositions sur l'aspect sanitaire ont été prises par la compagnie nationale dans le cadre de ce vol devant atterrir à Alger dans l'après-midi.

Selon lui, un dispositif a été mis en place par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene afin de prendre en charge dans les

conditions requises les ressortissants algériens rapatriés de Chine.

La liaison aérienne entre Alger et Pékin avait été interrompue le 3 février dernier par mesure préventive temporaire en raison de la propagation du nouveau coronavirus.

Pour rappel, 31 Algériens et 17 ressortissants tunisiens, libyens et mauritaniens avaient été rapatriés le 3 février dernier à Alger en provenance de Pékin (Chine), à bord d'un vol dépêché sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L. A. R.

Affaires de montage automobile et financement de la campagne électorale

De nouvelles révélations à la cour d'Alger

Les auditions se succèdent ainsi que les révélations. Les accusés se justifient comme ils peuvent dans l'affaire du siècle en Algérie, celle du montage automobile et le financement de la campagne électorale.

Pour le deuxième jour, le procès en appel dans les deux affaires relatives au dossier de montage automobile et au financement occulte de partis politiques et de la campagne électorale pour la présidentielle d'avril 2019, s'est poursuivi hier à la cour d'Alger. Durant l'audience d'hier, le premier interrogé a été l'ancien ministre de l'Industrie, Mahdjoub Bedda, appelé à la barre pour répondre aux accusations retenues contre lui. Bedda, qui a été condamné en décembre dernier par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger à une peine de prison de 10 ans ferme, a été interrogé par le juge sur les accusations de conclusion d'accords en violation de la législation et l'octroi d'indus avantages. Mais il s'en est défendu, expliquant qu'il n'était «pas coupable et jamais responsable !», soulignant qu'il a fait beaucoup de

choses, dont la plus importante était de revoir le cahier des charges et qu'il a suspendu 13 cadres du ministère. Mais une instruction lui a été donnée de la part du conseiller à la Présidence, Habba El Okbi, pour les réintégrer à leur poste. Cependant, le juge lui a fait savoir qu'il a signé des décisions sans revoir le cahier des charges. Mais Bedda rappelle que le dossier de Larbaoui a été étudié avant qu'il ne soit ministre, tout en éclatant en larmes. En ce qui concerne les concessionnaires auxquels les décisions techniques ont été attribuées, Bedda a répondu : «La décision passe par le comité technique qui la soumet au secrétaire général afin de signer le dossier», soulignant qu'il n'avait pas étudié les accréditations. «J'étais ministre. Nous avions affaire au secrétaire général et aux directeurs généraux», s'est-il défendu. Passant à son tour devant le juge, le fils de l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal a nié les accusations portées contre lui par le juge, déclarant, lors de son inter-

rogatoire, qu'il n'a rien fait contre la loi et sa seule erreur commise a été de prendre 11 milliards de centimes à la société Bairi en échange de la cession de ses actions, estimées à 269 actions. De son côté, concernant le financement de la campagne électorale, l'homme d'affaires, gérant et propriétaire du Groupe Eurl GM Trade, Mazouz Ahmed, a déclaré : «En ce qui concerne la campagne électorale, j'ai payé 39 milliards de centimes parce qu'ils ne voulaient pas approvisionner mes usines en gaz et électricité. La raison en était les frères Kouninef». Et d'ajouter : «Je me suis plaint à Ali Haddad, mais ce dernier m'a demandé de financer la campagne pour m'aider». Enfin, rappelons que ce procès intervient suite à l'appel interjeté par le Parquet et le collectif de défense contre le verdict prononcé, le 10 décembre 2019, par le tribunal de Sidi M'hamed, condamnant, notamment, les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia à une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de deux millions de DA, avec confiscation de tous

ses biens, et Abdelmalek Sellal, à une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA. Dans la même affaire, les anciens ministres de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb a écopé, par contumace, d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre, Youcef Youssi d'une peine de 10 ans de prison ferme, et Mahdjoub Bedda d'une peine de 10 ans de prison ferme. Ont été condamnés également l'ancien ministre et wali Nouria Yamina Zerhouni à une peine de 5 ans de prison ferme, les hommes d'affaires Ahmed Mazouz à une peine de 7 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, Hassan Larbaoui à une peine de 6 ans de prison ferme avec confiscation des fonds saisis, et Mohamed Bairi à une peine de 3 ans de prison ferme. Fares Sellal, fils de l'ancien Premier ministre, a été condamné, quant à lui, à une peine de 3 ans de prison ferme.

Tinhinène Khouchi

Malgré un recul des drames routiers

Les chiffres des accidents restent alarmants

■ Les statistiques des accidents attestent d'un recul relatif, comparativement à celles des années précédentes. Le chef du département Prévention et Sécurité routière au Commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Mouloud Guemat, a confirmé une certaine baisse dans les accidents de la circulation en 2019.

Par Meriem Benchaoua

Il est vrai que les données globales font ressortir un net fléchissement du nombre des sinistres routiers et de celui des victimes qu'ils continuent à provoquer, mais les statistiques demeurent tout de même très élevées. Des chiffres effrayants qui donnent froid dans le dos. Les routes algériennes sont de vrais mouroirs. Par rapport à l'année précédente, le nombre d'accidents a connu un recul de 15,81%, ainsi que celui des décès avec une baisse de 1%, alors que celui des blessés a reculé de 18,90%, note la même source. Au total, deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf personnes ont trouvé la mort et 11 859 autres ont été blessées dans 7 108 accidents de la route enregistrés en 2019 à travers les différentes régions du pays. Le colonel Mouloud Guemat a expliqué que cette baisse était due aux efforts consentis par le Commandement de la Gendarmerie nationale «ayant placé le domaine de la sécurité routière en tête de ses priorités, en procédant à la sécurisation de près de 85% des routes, l'adaptation permanente de ses formations sur le terrain et l'exploitation optimale des moyens techniques et aériens à même de réaliser une meilleure couverture des routes». Il a été procédé, dans ce sens, à «l'appui de ses actions préventives grâce à une série de procédures complémentaires dont l'ex-



PH. > D. R.

perte technique, les études scientifiques et la formation des membres spécialisés, outre le renforcement des activités de sensibilisation et du contact quotidien direct sur le terrain, les réseaux sociaux et les établissements éducatifs». Les principales causes de ces accidents sont dues aux automobilistes (85,40%), aux piétons (7,34%) et aux véhicules (4,52%), a-t-il précisé, affirmant que le facteur humain restait la principale cause de ces accidents (92,90%). Concernant les mesures prises à même de mettre un terme aux accidents de la route provoqués

par les conducteurs de camions et de bus, le colonel Guemat a annoncé qu'il sera procédé prochainement à la révision et l'actualisation du décret exécutif de 2016 en vue de la prise en charge de mesures coercitives et plus rigoureuses afin de mettre un terme aux accidents de la route. Par ailleurs, un enfant a trouvé la mort, dimanche, percuté par une voiture à la cité «Sid El Hadj», territoire de la commune de Ben Daoud (wilaya de Relizane), ont indiqué hier les services de la Protection civile. La même source a précisé que les agents de la Protection civile sont intervenus

dimanche soir pour évacuer un enfant de 4 ans, percuté par une voiture à la cité «Sid El Hadj» à la commune de Ben Daoud. Grièvement blessé, l'enfant est décédé avant d'arriver à l'hôpital, explique la même source, relevant que le corps sans vie de la victime a été transféré à la morgue de l'établissement public hospitalier «EPH Mohamed Boudiaf» de Relizane. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert, pour leur part, une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

M. B.

Algérie/Canada

Le Président Tebboune reçoit l'envoyé du Premier ministre canadien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, l'ancien Premier ministre canadien, Charles Joseph Clark, en sa qualité d'envoyé du Premier ministre, Justin Trudeau, a indiqué un

communiqué de la Présidence de la République. L'envoyé a transmis au Président Tebboune «les félicitations du gouvernement canadien pour son élection à la magistrature suprême, souhaitant que l'Algérie soutienne l'élection de

son pays en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité», ajoute-t-on de même source.

Lors de cette entrevue, les deux parties ont évoqué «la nécessité d'exploiter la clarté des relations historiques entre

les deux pays pour asseoir les bases d'une coopération directe dans divers domaines, à travers la création de commissions sectorielles bilatérales garantissant une dynamique constante à cette coopération».

R. N.

Tizi-Ouzou

Lancement d'une enquête sur les résidus d'antibiotiques dans les viandes, œufs et lait

Une enquête sur les résidus d'antibiotiques dans les viandes blanches, les œufs et le lait, a été lancée en février écoulé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, par la direction locale des services agricoles, a-t-on appris, hier, auprès de cette institution. Selon D Djenane Mohamed, inspecteur vétérinaire principal chargé de la pharmacovigilance au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, cette enquête est lancée dans le cadre du Programme algérien de surveillance des contaminants et

résidus dans les aliments (Pascra) par la DSA et le laboratoire vétérinaire régional de Tizi-Ouzou sis à Draa Ben Khedda. Ce même responsable a expliqué qu'il s'agit d'un «dispositif d'évaluation et de maîtrise de la sécurité sanitaire des animaux, basé sur la réalisation de prélèvements qui seront analysés par le laboratoire régional de Draa Ben Khedda, et ce, pour assurer la qualité sanitaire des denrées alimentaires animales et d'origine animale». Cette enquête vise la recherche de rési-

dues d'antibiotiques et de contaminants dans le lait, les œufs et les viandes blanches et ce, dans le but de déterminer le degré de contamination de ces trois produits de large consommation, «l'objectif final étant d'assurer la sécurité du consommateur et plus tard valoriser les produits nationaux à l'exportation», a ajouté D Djenane. Les vétérinaires de la wilaya ont été mobilisés pour effectuer des prélèvements sur ces trois produits dans des abattoirs et des exploitations d'éle-

vages de bovins laitiers et de poules pondeuses à travers la wilaya et un registre des échantillons prélevés a été ouvert au niveau de l'Inspection vétérinaire, a-t-on indiqué de même source. En 2016, une campagne de recherche de résidus d'antibiotiques dans les viandes blanches a été réalisée. Dans le cadre de cette campagne, un total de 76 prélèvements a été effectué. L'analyse de ces échantillons a révélé qu'ils sont «conformes», a rappelé D Djenane. L'inspecteur

vétérinaire principal a lancé un appel aux consommateurs d'éviter d'acheter ce type de produits, notamment les viandes blanches dans des points de vente et des tueries clandestines, les exhortant à les acquérir dans les points de vente légaux où les produits sont contrôlés certifiés par un vétérinaire officiel. «Les poulets qui arrivent à l'abattoir sont accompagnés d'un certificat sur lequel il est mentionné que la date du dernier délai de traitement est écoulée», a-t-il souligné.

K. L.

LA QUESTION DU JOUR

La double attaque de la Turquie

Suite de la page une

Le autre coup asséné par la Turquie par son lâchage de migrants est destiné à l'Europe, qui en effet ne redoute rien tant qu'un nouvel afflux de ces derniers. Tenu de choisir entre une nouvelle vague de migrants et une bonne épidémie de coronavirus, nul doute qu'elle opterait sans hésitation pour la maladie. D'autant que de toute façon sa propagation s'annonce comme inéluctable. A la frontière grecque, la pression des migrants est déjà grande, qui prend des allures de conflit social interne émaillé de violences qui ne demandent qu'à se donner libre cours. Il semble qu'on ait fait croire aux migrants que la frontière était ouverte, qu'il fallait se hâter de la traverser avant qu'elle ne se referme. On devine facilement de qui ils le tiennent. Ce faisant, la Turquie n'a pris qu'une seule précaution, celle d'avertir la Russie que ce n'était pas à elle qu'elle en voulait mais à la seule Syrie. Cette précision était nécessaire, parce que peu auparavant Erdogan avait apostrophé son homologue russe sur un autre ton, lui demandant notamment ce qu'il faisait en Syrie, si loin de chez lui. C'est des bases que tu veux ? Serre-toi et ôte-toi de mon chemin ! C'est quasiment ainsi que le président turc s'est exprimé en public dernièrement à l'adresse du président russe. Les deux hommes sont censés se rencontrer jeudi prochain à Moscou ; à ce qu'on dit parfois, en présence du président français et de la chancelière allemande. S'ils ne règlent pas leurs différends à cette occasion, le pire serait à craindre. Seulement, comment pourraient-ils s'entendre sachant que Erdogan veut conquérir sinon toute la Syrie, du moins une partie d'elle. Et qu'à moins de cela, ou alors d'une bérézina qui lui en ferait passer l'envie, il resterait campé sur ses positions.

M. H.

Ghardaïa

La 51^e édition de la fête du tapis du 21 au 26 mars

■ La 51^e édition de la fête nationale du tapis se tiendra du 21 au 26 mars courant à Ghardaïa sous le thème «le tapis, symbole d'une culture et d'une identité», a appris hier l'APS auprès des services de la wilaya.

Par Ghani Y.

Cette manifestation s'assigne pour objectif de promouvoir le savoir-faire des artisans des différentes régions du pays qui excellent dans l'art de la tapisserie, un patrimoine riche en symboles culturels et identitaires, indiquent les organisateurs. Devenu depuis plus d'un demi-

siècle un rendez-vous annuel incontournable pour les voyageurs et autres visiteurs de la région du M'zab durant la période de vacance scolaires de printemps, les organisateurs ambitionnent de positionner le tapis algérien comme une œuvre d'art et un savoir-faire artistique plein de créativité, transmis de génération en génération par des tisserandes gardiennes des traditions et culture. L'événement représente aussi, selon les organisateurs, une occasion idoine pour valoriser et promouvoir les produits de l'artisanat, mettre en avant ses spécificités et faire découvrir aux visiteurs les dernières créations des artisans de la région de Ghardaïa, contribuant ainsi à son essor économique et son attractivité touristique. Cette fête qui célèbre la beauté du tapis, ses couleurs et ses textures a également pour but de préserver ce patrimoine culturel immatériel lié aux métiers de l'artisanat, de mettre en évidence une activité génératrice de revenus pour de nombreuses tisseuses, en majorité des femmes au foyer. En prévision de cet événement à caractère national, de nombreuses opérations d'embellissement de la vallée du M'zab qui compte



quatre communes, seront entamées par les services communaux, notamment de Ghardaïa et Bounoura. Le comité d'organisation s'attèle à assurer une bonne organisation à cette 51^e édition de la fête du tapis traditionnel, à l'effet d'assurer sa réussite et sti-

muler les activités touristiques et artisanales. Cette édition prévoit une exposition-vente de produits artisanaux, un défilé de chars ornés de tapis tissés à la main ainsi que des représentations des us et coutumes de différentes régions, des spectacles

de fantasia ainsi que d'autres arts populaires locaux. L'événement constitue une valeur ajoutée pour l'essor de l'économie locale et sera marqué aussi par l'organisation de plusieurs activités sportives, a-t-on fait savoir.

Durant les 4 dernières années Plus de 1 560 nouveaux cas de sida dans la région Ouest

QUELQUE 1 560 nouveaux cas de sida ont été enregistrés entre 2016 et 2019 dans la région ouest du pays, selon le dernier bulletin de l'Observatoire régional de la santé (ORS) d'Oran, ayant consacré un bilan détaillé sur l'incidence du sida dans la région ouest. Oran vient en première place avec 39 % des cas, suivi par Sidi Bel Abbès avec 31 % des cas, Mascara avec 14 %, Ain Témouchent et Saïda avec de 5 %, alors que les 5 wilayas restantes (Relizane, Tiaret, Tlemcen, Mostaganem et Tissemsilt) enregistrent un taux inférieur à 5 %, précise-t-on de même source. Le sexe féminin représente dans ce bilan une proportion de 48 %, soit 743 cas, alors que le sexe masculin représente 52 %, soit 818 cas, a-t-on noté ajoutant que les moins de 15 ans, représentent 7 % soit 106 cas, dont 80 âgés de moins de 5 ans. La proportion des plus de 15 ans, est ainsi estimée à 93 %, soit 1 455 cas, dont 1 035 cas âgés entre 20 et 44 ans, soit un taux de 66 %, suivi par la tranche d'âge située entre 45 et 64 ans, avec 327 cas, soit 21 %, détaille le même bilan. «La tendance régionale des quatre dernières années (2016-2019) se caractérise par la stabilité des cas de VIH», a-t-on souligné dans le même document, ajoutant que la répartition selon le sexe chez les adultes indique qu'«il y a autant de femmes que d'hommes». «L'évolution du nombre de cas de VIH notifiés chez les 0-4 ans oscille autour de 20 nouveaux cas par année», conclut-on de même source, notant que «les wilayas qui abritent les centres de traitement de référence (CDR), Oran et Sidi Bel-Abbès, enregistrent des incidences importantes, sans préciser qu'il s'agit de cas qui résident dans ces wilayas». **R. N.**

Transformation/Exportation Ferhat Aït Ali appelle à la création d'un consortium d'exportation de l'huile d'olive

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali Braham, a plaidé, hier à Alger, pour la création d'un consortium d'exportation de l'huile d'olive, insistant sur la nécessité d'améliorer davantage la qualité de ce produit et de maîtriser les coûts de production afin de le rendre compétitif sur les marchés extérieurs. Intervenant lors des travaux d'un atelier thématique consacré à la filière oléicole, le ministre de l'Industrie a appelé les opérateurs de la filière à

redoubler d'efforts pour augmenter la production, plaidant pour la création d'un consortium d'exportation de l'huile d'olive, a indiqué un communiqué de ce ministère. A l'occasion de cette rencontre tenue au siège du ministère, M. Aït Ali a insisté sur la nécessité d'améliorer davantage la qualité de cette huile et de maîtriser les coûts de production afin de mettre des produits compétitifs sur les marchés extérieurs, a poursuivi la même source. Cet atelier a vu la participa-

tion d'une trentaine d'industriels de la filière, des cadres du Centre technique des industries agroalimentaires ainsi que ceux de l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac). L'atelier a débattu des différentes problématiques liées à la transformation, le stockage, la commercialisation et l'exportation de ce produit du terroir dont la production reste relativement faible par rapport aux importantes potentialités du pays. Il a été question, en outre, de faire adhérer les

acteurs du secteur à une organisation «pérenne» dans le cadre d'un comité de la filière rassemblant toutes les compétences dans l'objectif de proposer des solutions pour augmenter la transformation et la production nationale de l'huile d'olive. L'Algérie dispose de plus de 1 600 huileries, dont près de 800 huileries industrielles modernes. Quant à la production d'huile d'olive, elle devrait atteindre 120 000 tonnes en 2020.

Mahi Y.

Vie économique et industrielle L'université algérienne appelée à s'impliquer

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Chems-Eddine Chitour, a mis en avant, hier à Alger, la nécessité, pour l'université, de s'impliquer dans la vie économique et industrielle, compte tenu du rôle important de l'intelligence du savoir dans la création de la richesse. L'université algérienne «souffre de la marginalisation et il est grand temps pour elle de s'impliquer, à l'instar des autres pays, dans la vie économique et industrielle car le pays a besoin, aujourd'hui, de l'intelligence du savoir», a mis en avant M. Chitour lors de la présentation du projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique devant les membres du Conseil de la nation. Rappelant qu'un taux de 0.58 % seulement du PIB est dédié à la

recherche scientifique dans notre pays, le ministre a souligné qu'il n'était plus possible de continuer sur cette voie, avant d'appeler à l'ouverture de la recherche scientifique au secteur privé. Il a mis en exergue, par là même, l'importance de renforcer la coordination Université-entreprises économiques à travers l'accompagnement des start-up et l'encouragement de la recherche scientifique qui «demeure en deçà du niveau recherché aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif». Concernant le projet de loi présenté devant les membres de la Chambre haute du Parlement, M. Chitour a rappelé que la création du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies, institué par la Constitution de 2016 et chargé de mis-

sions autrefois confiées aux Conseil national de la recherche scientifique et technologique et au Conseil national d'évaluation, «exige par la force de la loi la modification de certaines dispositions contenues dans la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique». «Les amendements portent essentiellement sur la reformulation des articles 17, 18, 29 et 30 de la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique», pour «éviter le dualisme juridique figurant dans le texte de loi, d'autant que les dispositions desdits articles renvoient toutes au Conseil national», a-t-il rappelé.

Fathia C.

Les cours reprennent leur tendance haussière avant le Sommet de l'Opep

■ Les cours du pétrole ont repris hier leur tendance haussière au premier jour du marché avant le Sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés, prévu les 5 et 6 mars à Vienne.

Par Malek M.

Vers 10h00 GMT (11h00 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 50,74 dollars à Londres, en hausse de 2,15 % par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour avril gagnait 1,90 %, à 45,61 dollars. Quelques heures auparavant, vers 23h00 GMT dimanche, le Brent a touché un plus bas depuis juillet 2017 à 48,40 dollars le baril, quand celui de WTI s'enfonçait à 43,32 dollars, un prix plus vu depuis le mois de décembre 2018. La



semaine dernière, les deux cours de référence européen et américain ont perdu respectivement 13,6 % et 16,1 %, des baisses plus vives depuis janvier 2016 et décembre 2008. Cette reprise de l'or noir survient sur fond d'espoir de nouvelles réductions de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et en réaction aux

mesures de relance des banques centrales européennes permettant ainsi de dissiper les inquiétudes concernant la demande mondiale endommagée notamment par l'épidémie du coronavirus. La perturbation sans précédent de l'activité économique en Chine a entraîné la perte d'environ quatre millions de barils par jour de demande de

pétrole. Dans ce contexte, l'Opep et la Russie pourraient s'entendre cette semaine sur une nouvelle réduction de la production de pétrole afin d'enrayer la baisse des cours provoquée par l'épidémie de coronavirus, a rapporté dimanche l'agence Reuters, citant des sources proches de l'Organisation. L'Opep va examiner l'hypothèse

d'une nouvelle baisse de production d'un million de barils par jour pour stabiliser les cours, a ajouté l'agence britannique. Les pays de l'Organisation et la Russie, réunis en décembre dernier à Vienne, s'étaient entendus sur une baisse de la production de 500 000 barils par jour (bpj), portant à 1,7 million de bpj au total, soit 1,7 % de l'offre mondiale, dans le cadre d'une baisse de production entamée en 2017. Ils se concerteront à nouveau les 5 et 6 mars à Vienne sur les décisions à envisager pour stabiliser le marché.

M. M./APS

France L'activité manufacturière se contracte à cause du coronavirus

L'ACTIVITÉ du secteur manufacturier français s'est contractée en février, une première depuis sept mois, en lien avec l'épidémie de coronavirus, ont rapporté hier des médias locaux. L'indice PMI des directeurs d'achat des entreprises, qui mesure la performance globale du secteur sur la base des données recueillies auprès d'un panel de 400 entreprises opérant en France, est passé sous le seuil des 50, à 49,8, une première depuis sept mois, contre 51,1 en janvier, ont ajouté les mêmes sources, citant un communiqué du cabinet «IHS Markit». Un niveau inférieur à 50 points signale un repli de l'activité, tandis qu'une valeur supérieure à cette limite traduit une expansion. «Les répercussions de l'épidémie de coronavirus se sont étendues au secteur manufacturier français en février, comme en témoignent de nombreuses entreprises qui attribuent la baisse de leurs carnets de commandes à la crise sanitaire», a commenté Eliot Kerr, économiste à IHS Markit, cité dans le communiqué. L'impact le plus sévère se retrouve sur les chaînes d'approvisionnement. «L'indice des délais de livraison des fournisseurs affiche en effet un plus bas d'un an, de nombreuses entreprises interrogées attribuant les retards de livraison d'intrants aux perturbations liées à l'épidémie», a-t-il ajouté. Les entreprises ont ainsi signalé «la plus forte détérioration de la performance de leurs fournisseurs depuis un an, attribuée également au coronavirus», indique IHS Markit. L'épidémie vient par ailleurs s'ajouter à un contexte difficile, avec l'affaiblissement du secteur automobile et l'arrêt de la production du Boeing 737 Max, qui a pénalisé de nombreux sous-traitants de l'avionneur.

R. E.

Changes

L'euro progresse face à un dollar affaibli par les signaux de la Fed

L'euro s'appréciait hier face à un dollar affaibli par les perspectives d'une baisse des taux d'intérêt pour soutenir l'économie face à l'épidémie de coronavirus. Vers 09h50 GMT (10h50 à Alger), l'euro prenait 0,45 % face au billet vert, à 1,1076 dollar, revenant ainsi à son niveau de début février, avant qu'il n'entame une chute de deux semaines. «Vendredi, la Fed a publié un communiqué qui ne peut être interprété que comme une annonce d'une baisse de taux imminente», a commenté Ulrich Leuchtmann, analyste pour Commerzbank. «Une baisse des taux d'intérêt en mars est dorénavant presque sûre à 100% pour

les investisseurs», a renchéri Neil Wilson, pour Markets.com.

Le président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, a jugé vendredi dans un communiqué que «les fondamentaux de l'économie américaine restent solides», bien que «le coronavirus pose un risque croissant pour l'activité économique». «La Réserve fédérale suit avec attention les développements et leurs conséquences pour les perspectives économiques. Nous utiliserons nos outils et agirons en conséquence pour soutenir l'économie», a-t-il encore indiqué, sans donner d'autre détail. Une baisse des taux pour stimuler l'activité économique a

également pour conséquence de rendre la devise concernée moins rémunératrice et donc moins attractive pour les cambistes. De son côté, le livre sterling baissait fortement face aux autres principales devises. Face à l'euro, elle lâchait ainsi 0,90 %, à 86,76 pence pour un euro. En cause, les négociations commerciales entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, qui se sont ouvertes hier à Bruxelles et s'annoncent délicates. «Les deux parties échangent des mots durs et il y a des divergences claires sur des points clés», a expliqué Neil Wilson. Après la publication la semaine dernière des mandats de négociation des deux camps,

qui ont affiché leurs lignes rouges confirmant des divergences profondes, toute la question est de savoir si un terrain d'entente est possible. En cas d'échec, c'est un «no deal» avec ses conséquences économiques brutales, pour le Royaume-Uni mais aussi pour le continent, qui s'imposera à la fin de la période de transition, le 31 décembre. D'un premier bilan des négociations prévu en juin, le gouvernement de Boris Johnson a fait une date butoir : il a menacé jeudi de claquer la porte dès l'été si les discussions s'enlisent.

Salem K.

Suisse

La banque centrale dégage un bénéfice de 45,8 milliards d'euros en 2019

La Banque centrale suisse (BNS) a dégagé un bénéfice de 48,9 milliards de francs suisses (45,8 milliards d'euros) en 2019 et va augmenter le montant redistribué à la Confédération et aux cantons à 4 milliards de francs, a-t-elle annoncé hier. La banque centrale suisse, qui avait essuyé une perte de 14,9 milliards de francs l'année précédente, a bénéficié l'an passé du contexte boursier favorable qui lui a permis de dégager un large bénéfice de 40,3 milliards de francs sur ses positions en monnaies étrangères, a-t-elle détaillé dans un communiqué. Le résultat s'explique également par

la remontée des cours de l'or, en hausse de 16,3 % sur l'année écoulée. La valeur de son stock d'or, qui est resté inchangé, s'est donc appréciée, générant un gain de 6,9 milliards de francs. Ses positions en francs ont également généré un bénéfice de 2,1 milliards de francs, principalement grâce aux taux d'intérêt négatifs qui font partie des grands axes de sa politique monétaire. Pour lutter contre la surévaluation du franc suisse, la banque centrale s'appuie un taux négatif prélevé sur les avoirs que doivent lui confier les banques et institutions financières, avec pour objectif de réduire l'attrait des

placements en francs. La BNS intervient également ponctuellement sur les marchés lorsque le franc suisse connaît des poussées de fièvre, son vaste portefeuille de placements lui servant de courroie de transmission pour stabiliser sa monnaie. Le franc suisse fait partie des grandes valeurs refuges comme l'or, le yen ou les emprunts allemands. Dans les phases d'incertitudes, la devise helvétique est régulièrement sous tension, comme cela a été le cas la semaine passée avec les craintes sur la maladie Covid-19 qui ont entraîné de très fortes secousses sur les marchés financiers. Le résultat de la

banque centrale suisse peut connaître de fortes variations d'une année sur l'autre. Chaque année, la BNS reverse une partie de son excédent à la Confédération et aux cantons. Dans un communiqué séparé, la BNS a annoncé qu'elle avait signé une convention avec le département fédéral des finances révisant le plafond du montant qui pourra être reversé pour 2019 et 2020. Il a été relevé à 4 milliards de francs suisses (contre 2 milliards auparavant) lorsque le solde de la réserve pour distributions futures dépasse certains seuils, a précisé la BNS.

A.

O./Agences

Wilaya d'Alger

Vers l'exploitation des assiettes foncières récupérées pour la réalisation des projets LPA

■ Les assiettes foncières récupérées suite aux opérations de relogement des habitants des bidonvilles et des habitations précaires à Alger seront exploitées pour la réalisation de logements promotionnels aidés (LPA), a indiqué le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) chargé de l'habitat et de l'urbanisme, Nessel Yahia.

Par Nassima A.

M. Nessel a fait savoir que les assiettes foncières récupérées suite aux opérations de relogement des habitants des bidonvilles et des habitations précaires seront destinées à la réalisation des projets LPA ayant enregistré 265 000 demandés du 1^{er} au 31 octobre dernier de la part des Algérois. «La wilaya d'Alger ne veut pas affecter ces assiettes foncières à la réalisation des programmes AADL», a-t-il souligné. Il a ajouté dans ce sens, que «la wilaya d'Alger refuse tout prélèvement sur les parcelles qui étaient destinées à la réalisation de logements LPA, car nous avons promis aux Algérois de distribuer 10 000 logements». «Nous ne sommes pas contre les programmes de réalisation de logements AADL, mais demeurons engagés à concrétiser la nouvelle formule», a-t-il assuré. Par ailleurs, le même responsable a mis en avant une augmentation éventuelle du quota de cette formule une fois les procédures finalisées afin de convoquer les 10 000 souscripteurs pour le dépôt de dossiers. Selon M. Nessel, la wilaya d'Alger affecte une cinquantaine d'hectares récupérés suite aux opérations de relogement des habitants des bidonvilles et des habitations précaires pour la réalisation de

logements LPA. S'agissant de l'examen au cas par cas des dossiers déposés pour la demande d'un logement LPA à Alger, le vice président de l'APW a fait savoir que le taux d'avancement de l'examen des dossiers avait atteint 95% ce qui a permis de dévoiler 20 000 résidences falsifiées. Les services des communes sont en passe de finaliser les opérations de tri pour procéder ensuite à la convocation des souscripteurs de manière graduelle, a fait savoir M. Nessel, soulignant que la wilaya tiendra ses promesses faites aux citoyens en veillant à accorder ces logements au profit des habitants de la wilaya d'Alger uniquement. Il a appelé, en outre, le ministère de la Justice à prendre les mesures nécessaires



à l'encontre des déclarations mensongères enregistrées dans le cadre de l'opération de l'inscription en ligne pour l'accès au LPA, notamment après l'enregistrement d'un nombre important de fausses déclarations.

Plus de 3 600 logements sociaux en attente de distribution

Répondant à une question sur le programme des logements sociaux à Alger, M. Nessel a fait état de plus de 3 600 logements

en attente de distribution sur un total de 6 010 logements dont 2 400 unités avaient été distribuées sur 18 communes ces derniers mois. Il sera procédé à la distribution de ces logements avant le mois de ramadhan, en accordant la priorité aux habitants des immeubles précaires classés rouge, des caves, des terrasses et des logements exigus. Le même responsable a exhorté les présidents d'APC à l'effet d'accélérer l'élaboration des listes des bénéficiaires avant le mois de ramadhan. Il a fait

savoir qu'il sera procédé, en outre, au relogement de cette catégorie de demandeurs de logements sociaux parallèlement à l'achèvement de l'opération de relogement des habitants des bidonvilles en vue de la récupération des assiettes foncières pour la réalisation de programmes LPA. Depuis le 14 juin 2014, la wilaya d'Alger a enregistré le relogement de près de 123 000 demandeurs de logements, dédié essentiellement aux habitants des bidonvilles, a-t-il dit.

N. A.

Mascara

31 communes alimentées quotidiennement en eau potable

Le nombre de communes bénéficiant d'un approvisionnement quotidien en eau potable à Mascara s'est élevé à 31 sur les 47 que compte la wilaya, a-t-on appris du directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Le nombre de communes alimentées quotidiennement a augmenté de 25 à 31 depuis la mi-février dernier, a indiqué à l'APS Abdennour Sahraoui, faisant savoir que cette opération a été concrétisée suite au renforcement du quota de la wilaya à partir du dessalement de l'eau de mer, passant à un volume de 122 000 mètres cubes/jour contre 90 000 m³ jusque-là. Sept collectivités contre trois

auparavant sont approvisionnées en H24 (sans interruption), a souligné le responsable local de l'ADE, citant les communes de Bouhaniffa, Bouhenni, Mohammadia, Sidi Abdelmoumène, Ras El-Ain Amirouche, Alaïmia et Oggaz. L'alimentation journalière en eau potable sera également assurée à partir de juin prochain au profit de six autres communes (Zahana, El-Gaada, Oued El-Abtal, Aïn Farès, Sidi Abdeldjebbar, Sehaïlia), a-t-il annoncé. A cette échéance, il est prévu, selon la même source, la réception du projet de transfert depuis le barrage d'Oued Taht (Aïn Fraïh) vers quatre communes, ainsi que

l'achèvement des travaux d'approvisionnement de Zahana et El-Gaada via la station de pompage d'Oued Tlélat (wilaya d'Oran). Dix communes des zones sud et centre de la wilaya de Mascara verront, quant à elles, leur alimentation renforcée à la faveur d'opérations de forage de puits profonds, a ajouté le directeur local de l'ADE. La décision de relever le quota de Mascara à 122 000 m³/jour, à partir de la station de dessalement d'El-Magtaa (Oran), avait été prise au cours de la dernière visite de travail du secrétaire général du ministère des Ressources en eau, a-t-on rappelé.

F. K./APS

Bouira

Lancement des travaux d'électrification au profit de 101 foyers

Des travaux d'électrification de 101 foyers ont été lancés à Bouira pour une enveloppe financière de plus de 532 millions de dinars, selon les détails fournis par la chargée de la communication de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC), M^{me} Ouidad Benyoucef. «Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un pro-

gramme global financé par la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) et ce pour raccorder 2706 foyers au réseau d'électricité en 2020 à travers les différentes localités de la wilaya», a expliqué à l'APS M^{me} Benyoucef. Lancés par la concession de distribution de Bouira, «les travaux ont été confiés à une entreprise

sous-traitante», a-t-elle précisé. «Ce projet porte sur la réalisation de d'un réseau de 9,424 km pour raccorder 101 foyers à l'énergie électrique», a souligné la même responsable. M^{me} Benyoucef a tenu à préciser, en outre, qu'un montant financier de l'ordre de 32,183 millions de dinars, avait été alloué à cette opération lancée dans les localités de

Dechmia, Hamadia, Ouled Yekhlef et Ouled Amar relevant de la commune de Dechmia (Sud de Bouira). «Un réseau de 5,2 km devra être réalisé dans ces localités pour alimenter 58 foyers en énergie électrique», a ajouté la chargée de la communication de la direction de Bouira. Les travaux ont également été entamés dans les loca-

lités de Chekra, Ath Yakhlef, Verghouth relevant de la commune de M'Chedallah (Est de Bouira), où l'entreprise réalisatrice devrait réaliser un réseau de 2,5 km au profit de 25 foyers, selon la même source. «Une ligne électrique de 1,724 km sera également réalisée à Ouled Rebhi relevant de la commune de Raouraoua (Ouest de Bouira) pour alimenter 18 foyers en énergie électrique», a encore précisé la même responsable. M^{me} Benyoucef a indiqué par ailleurs que pour le reste des localités concernées par ce projet et pour lequel les entreprises étaient retenues, «les travaux démarreront dans un délai très proche», précisant que le taux de couverture en énergie électrique a atteint les 98 % dans la wilaya de Bouira.

O. Y.

Bordj Bou Arreridj

Pose en 2019 de 2 500 km de fibre optique

Pas moins de 2 500 km de câbles de fibre optique ont été posés au cours de l'année 2019 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris auprès de la direction locale d'Algérie Télécom (AT). Selon la chargée de communication de l'entreprise, Siham Rehal, AT-Bordj Bou Arreridj a exécuté, au cours de l'année précédente, plusieurs projets de modernisation de son réseau, qui ont permis le déploiement de 2 500 km de

câbles de fibre optique à travers la wilaya, notamment dans les groupes d'habitations situés dans les régions enclavées. Dans le cadre de la concrétisation du programme du ministère de tutelle portant sur le renforcement du service globale et de l'offre internet, la direction opérationnelle de Bordj Bou Arreridj a procédé à l'extension et à la modernisation du réseau de télécommunication de la wilaya, selon la responsable. Elle a expli-

qué que 28 régions ont pu être raccordées l'an dernier, tandis que 22 autres attendent de l'être «prochainement, à l'issue des travaux actuellement en cours». Par ailleurs, en plus de 17 stations sans fils de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, 48 bureaux de poste ont été raccordés à la fibre optique dans une volonté d'améliorer le service public, a-t-on signalé.

R. S.

Sahara occidental

Le Conseil des droits de l'Homme appelé à agir devant les graves violations commises par le Maroc

■ Un appel à l'adresse du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a été lancé pour envoyer des commissions d'enquête dans les territoires occupés du Sahara occidental et d'agir devant les graves violations commises par le régime d'occupation marocain contre la population civile sahraouie, lors d'une rencontre organisée à Genève par le «Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental» (GGSSO).

Par Sabiha O.

Dans le cadre de ses activités en soutien à la cause sahraouie, le GGSSO a organisé, au Palais des Nations à Genève, mercredi dernier, en marge de la 43^e session du Conseil des droits de l'Homme (HCDH), un événement parallèle sous forme de panel de discussions portant sur le thème : «Renforcement de la coopération en matière de droits de l'Homme de l'Union africaine et ceux de l'ONU». Ce side-event, qui visait à mettre l'accent sur le renforcement de la coopération technique du HCDH avec les représentants légitimes du peuple sahraoui, était marqué par une forte présence des représentants des missions permanentes, du Front Polisario, de l'Association américaine des juristes, des ONG et des médias. Dans leurs interventions, les participants ont réaffirmé leur soutien au peuple sahraoui pour l'exercice de son droit à l'autodétermination en dénonçant les multiples et récurrentes manœuvres visant à écarter l'Union africaine (UA) des discussions sur la question du Sahara occidental malgré l'adhésion du Maroc à cette organisation continentale et sa souscription à son acte constitutif. Ainsi, cette rencontre a connu l'intervention du Chargé d'affaires de Timor-Leste, Francesco Dionitto Fernandez, qui assure la présidence du Groupe, le ministre sahraoui de l'Europe, Oubi Bouchraya, la vice-ministre de la Justice de Namibie, Lidwina Shapwa, l'illustre militante sahraouie Aminatou Haidar qui assure la présidence du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme, le Représentant de la Commission nationale sahraouie des Droits de l'Homme (CONASADH) Hassan Boutzegart et le directeur général panafricain des avocats, Donald Deya. Le «Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental» (GGSSO) est un groupe transrégional composé de 13 pays (Afrique du Sud, Algérie, Angola, Botswana, Cuba, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Ouganda, Tanzanie, Timor Leste, Venezuela et Zimbabwe) ainsi que l'Association américaine des juristes et la représentation du Front Polisario à Genève. L'action de ce groupe porte principalement sur les aspects liés aux droits de l'Homme et aux questions humanitaires au Sahara occidental. A cette occasion, le GGSSO a également renouvelé son appel au Haut-Commissaire aux droits de

l'Homme pour travailler et renforcer la coopération avec le Front Polisario et mettre en œuvre un programme spécifique comme stipulé dans la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU «n° 74/95» et les engagements pris par le Bureau lors du premier Sommet humanitaire mondial tenu à Istanbul en 2016. Dans son intervention, M. Francesco Dionitto Fernandez, a déclaré que «faire obstruction au référendum d'autodétermination au Sahara occidental constitue une véritable raison des violations systématiques et graves des droits de l'Homme et des violations persistantes du droit international dans ces territoires», expliquant que «le déni du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui est une violation des droits de l'Homme, selon le communiqué publié par la Conférence mondiale sur les droits de l'Homme, qui a souligné l'importance de la mise en œuvre réelle de ce droit».

Les Sahraouis à l'étranger «un fort garant» pour la libération des territoires occupés

Le vice-président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnaps), Ismaïl Debeche, a affirmé à Blida que les jeunes Sahraouis établis à l'étranger



représentaient «un fort garant» pour la libération des territoires occupés du Sahara occidental. Dans une brève allocution à l'occasion de la célébration du 44^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), abritée par l'Université «Saâd-Dahleb», M. Debeche a souligné que les jeunes Sahraouis établis en Algérie ou dans d'autres pays, représentaient «un fort garant pour la libération des territoires sahraouis occupés». «Ces jeunes militent à l'étranger pour l'internationalisation de leur cause afin de faire entendre la voix du peuple sahraoui à travers le monde et convaincre la communauté internationale de la justice de leur cause et de leur droit à l'autodétermination», a-t-il

poursuivi. «Les jeunes Sahraouis ont fait entendre leur voix dans plus de 90 Etats, ce qui leur a valu en plus de l'aide, le soutien de leur droit légitime à la liberté», a-t-il fait savoir. L'intervenant a dénoncé «la falsification par l'occupant marocain de la réalité de ce qui se passe au Sahara occidental en vue de dénaturer l'image du peuple sahraoui pacifique», affirmant qu'il s'agit d'une attitude rejetée par «la communauté internationale et même par les pays qui soutiennent le Maroc». Il a rappelé que «l'attachement de l'Algérie à défendre le droit du Sahara occidental à l'indépendance et à l'autodétermination relevait d'un droit légitime motivé également par un souci de sécurité». Organisé à l'initiative de la section «Chahid

Zerka Hamoud» des étudiants sahraouis en Algérie, la célébration du 44^e anniversaire de la proclamation de la RASD à l'Université «Saâd-Dahleb» de Blida a notamment englobé la tenue d'expositions mettant en exergue la culture sahraouie et son combat politique et diplomatique, outre des images de la répression exercée sur le peuple sahraoui dans les territoires occupés. Des étudiants algériens et sahraouis de nombreuses universités nationales ont assisté à des communications mettant en exergue la solidarité et la fraternité liant les deux peuples, et à la projection d'un film documentaire sur l'histoire de la cause sahraouie.

S. O.

Tunisie

L'Etat a payé 1609 millions de dinars d'intérêts aux banques en 2019

L'Etat tunisien n'a cessé de recourir, notamment ces dernières années, aux crédits bancaires, pour assurer ses besoins de plus en plus importants en liquidités en raison de l'inflation de son budget induite particulièrement par les hausses des salaires, l'envolée de l'endettement public, la progression des dépenses des subventions devenues difficilement contrôlables et l'évolution vertigineuse des frais de fonctionnement de l'administration. A ce jour, le solde du compte courant du Trésor à la Banque centrale de Tunisie (BCT) ne dépasse pas 491 millions de dinars (MD), ce qui couvre juste 4,5 jours des frais de gestion des affaires ordinaires de l'Etat, sans tenir compte des dépenses d'équipement. Il est à indiquer que l'endettement de l'Etat directement auprès des banques a été consacré par le changement du statut de la BCT en 2016 en vertu de la loi 2016-35, qui stipule à son article 25 que la Banque centrale n'est pas autorisée à permettre à l'Etat d'accéder à ses facilités sous forme de découverts ou de crédits. Ainsi, la BCT fournit désormais des crédits aux banques au taux du marché monétaire (TMM), (7,81 % fin janvier écoulé) pour que celles-ci accordent des crédits à

l'Etat à des taux d'intérêt beaucoup plus élevés qui étaient de l'ordre de 10 % en 2019 et ce, selon les statistiques financières de «Tunisie Clearing», l'institution chargée du dépôt central des titres et de la gestion du système de règlement et de livraison sur le marché de capitaux en Tunisie. La loi 2016-35 communément qualifiée de loi ayant consacré «l'indépendance de la banque centrale» a permis, de ce fait, aux banques de réaliser des marges d'intérêt très élevées en prêtant directement à l'Etat au détriment du financement des secteurs économiques productifs. Le financement de ses secteurs cruciaux a d'ailleurs largement régressé, selon la note de conjoncture sur les évolutions économiques et monétaires - Décembre 2019 publiée par la BCT puisque les crédits à l'économie ont poursuivi leur tendance baissière en octobre 2019 (4,6 %, après 5,1 % en septembre et 10,2 % en octobre 2018). La dite loi de «l'indépendance de la banque centrale» est d'ailleurs perçue par plusieurs économistes et spécialistes en questions monétaires comme un cadeau octroyé aux banques pour faire accroître davantage leurs bénéfices. Selon la note périodique faisant état des résultats de l'exé-

cution du budget de l'Etat à fin 2019 publiée récemment par le ministère des Finances, les intérêts payés par l'Etat aux banques se sont élevés au titre de l'année 2019 à 1608,7 MD soit un accroissement de 5,9 % par rapport à l'année précédente. A fin décembre 2019, l'encours de l'endettement de l'Etat auprès des banques s'est élevé à 13777,4 millions de dinars, d'après les statistiques financières de «Tunisie Clearing». Sous cet angle, on peut constater, en premier lieu, que les banques se sont transformées en rentières à travers l'encaissement d'intérêts colossaux au titre des prêts octroyés à l'Etat, parallèlement à l'accroissement de leurs marges d'intermédiation suite à la hausse du taux directeur à plusieurs reprises pour se situer actuellement à 7,75. Ce qui a asséché la liquidité et a gravement affecté la croissance. En second lieu, la politique monétaire actuelle contribue amplement à la régression du taux d'épargne nationale, qui est passé d'une moyenne de 21 % du PIB avant 2010 à 8,2 % actuellement. Ceci impacte dangereusement l'investissement, l'emploi et le pouvoir de consommation des opérateurs économiques.

Kamel L./Tunisie numérique



Irak

Le Premier ministre désigné jette l'éponge, le pays plonge dans l'inconnu

■ Le Premier ministre désigné Mohammed Allawi a renoncé à former un gouvernement, enfonçant davantage l'Irak dans l'inconnu et exacerbant la colère de la rue qui conspu ses dirigeants depuis cinq mois.

Par Rosa C.

Face à des manifestants déterminés malgré près de 550 morts dans les violences et la crainte du nouveau coronavirus et face à la baisse des prix de pétrole, l'unique source de devise d'Irak, «les dirigeants sont dans une bulle», dénonce un haut responsable irakien sous couvert de l'anonymat. Le Premier ministre démissionnaire Adel Abdel Mahdi et son équipe «continuent comme si de rien n'était», assure-t-il. M. Abdel Mahdi, qui avait démissionné en décembre sous la pression de la rue, a beau assuré qu'il cesserait de gérer les affaires courantes à partir de cette semaine, il semble toujours à l'œuvre. Mohammed Allawi a été nommé début février pour former un nouveau gouvernement. Ce qu'il a fait, en affirmant qu'il était composé d'indépendants et de technocrates, l'une des revendications de la contestation. Mais par deux fois cette semaine, le Parlement, le plus divisé de l'histoire récente de l'Irak, convoqué en session

extraordinaire en plénières, n'a pu voter la confiance faute de quorum. Il y a «des parties qui ne négocient que pour leurs propres intérêts sans respect pour la cause nationale», a tonné M. Allawi dimanche en annonçant qu'il jetait l'éponge. L'influent leader chiite Moqtada Sadr, qui ne cesse de souffler le chaud et le froid tant vis-à-vis des politiciens que des manifestants, a dénoncé «des corrompus» prenant le pays «en otage», après l'annonce de M. Allawi. Dans ce contexte de chaos politique, la Constitution ne prévoit pas l'option d'une démission du Premier ministre. La démission de M. Abdel Mahdi était sans précédent en Irak, tout comme l'échec de son successeur désigné.

Mais d'après la Constitution, sans cesse contournée par les hommes politiques et partis décidés à jouer la montre, la balle est dans le camp du président Barham Saleh après l'échec du Parlement à voter la confiance.

M. Saleh a 15 jours pour choisir qui formera le futur gouvernement. Mais cette fois-ci, il le fera



PH. > D. R.

sans demander l'avis des grands blocs parlementaires comme l'y obligeait la Constitution pour M. Allawi. Selon des sources politiques, il a déjà fait son choix: le chef du renseignement Moustafa al-Kazimi. Sur la place Tahrir à Bagdad, épice de la contestation, les manifestants réclament toujours une nouvelle classe politique, accusant leurs dirigeants actuels de corruption et d'être incapables de leur assurer les services de base -électricité, emploi, soins médicaux etc... «Le peuple veut quelqu'un qui n'a jamais été aux affaires», affir-

me à l'AFP Mohammed, étudiant de 21 ans. De nombreux manifestants veulent au poste de Premier ministre Alaa al-Rikaby, un pharmacien de Nassiriya, à la pointe de la contestation dans le Sud. «Les partis ne cherchent que leurs propres intérêts, ils n'écourent ni notre opinion ni nos problèmes», s'énerve Roqiya, 20 ans, dans un des pays les plus riches en pétrole du monde où un jeune sur quatre est au chômage et un habitant sur cinq pauvre. «Allawi a tenté de concilier les intérêts des partis et ceux du peuple pour gagner la rue

mais il a échoué sur les deux tableaux», tranche Hamid Abou Nour, un commentateur politique. Quel que soit son successeur, et si ce dernier parvient à obtenir la confiance du Parlement, sa tâche sera ardue. Il devra mener le pays vers des élections anticipées pour renouveler le système politique basé sur la répartition des postes selon ethnies et confessions.

«Seules des élections pourront changer la donne», résume le responsable irakien. «Mais pour y arriver... il faut un gouvernement». Avant l'abandon de M. Allawi, ce sont les divergences entre Kurdes, sunnites et chiites qui avaient rendu impossible un quorum au Parlement. Les Kurdes réclament pour leur région autonome (nord) des garanties sur leur part du budget fédéral. Avec les sunnites, ils veulent le maintien des soldats américains en Irak. Mais le prochain Premier ministre, chiite selon la répartition des postes, est lié par un vote du Parlement ordonnant leur expulsion. Seuls les députés chiites avaient alors voté. Les trois communautés se disputent les postes ministériels dans le 16^e pays le plus corrompu au monde où les postes se «vendent» et s'«achètent» selon de nombreuses sources politiques qui n'hésitent pas à donner des prix.

R. C.



Commentaire

Poussée

Par Fouzia Mahmoudi

En politique, rien n'est jamais acquis, surtout lorsqu'il s'agit d'une élection. Et aujourd'hui on le voit à l'occasion de la campagne des municipales de Paris. Il y a quelques mois, lorsque Rachida Dati, ancienne garde des Sceaux de Nicolas Sarkozy, avait annoncé son intention de défier le maire socialiste sortant, Anne Hidalgo, elle n'avait rencontré que moqueries et prédictions pessimistes concernant ses chances de réussite. Mais ces dernières semaines le vent s'est subitement mis à tourner en sa faveur. D'abord présentée en seconde position dans plusieurs sondages, juste derrière Hidalgo, elle arrive même aujourd'hui à se hisser en première place dans une étude d'opinions publiée cette semaine. Elle est ainsi créditée au premier tour de 25 % des suffrages. C'est 1 % de plus qu'Anne Hidalgo, créditée de 24 %. La candidate de la majorité présidentielle et ancienne ministre de la Santé Agnès Buzyn agglomère, elle, 18,5 % des intentions de vote. S'agissant de Cédric Villani, candidature dissidente à Agnès Buzyn, le sondage lui accorde 10,5 %. Quant à l'écologiste David Belliard, il devrait avoir 9,5 % des votes et Danièle Simonnet, candidate La France insoumise, 5 %. À deux semaines du scrutin, ces chiffres confortent la tendance annoncée par un sondage paru dimanche, dans lequel la candidate Les Républicains arrive en tête des intentions de vote au premier tour avec 25 %, devant la socialiste Anne Hidalgo (24 %) et la candidate LREM Agnès Buzyn (20 %). Ces intentions de vote peuvent être mises en regard avec l'insatisfaction de 57 % des Parisiens face au bilan de la maire sortante. Au deuxième tour, dans l'hypothèse d'une triangulaire, une liste d'union entre Anne Hidalgo et l'écologiste David Belliard arriverait en tête avec 37 % des suffrages, devant la liste Dati (33,5 %), et la liste Buzyn soutenue par Cédric Villani (29,5 %). Si le candidat EELV se maintient au premier tour, la victoire irait en revanche à Rachida Dati. Près d'un Parisien sur deux se dit certain d'aller voter, les plus âgés étant les plus déterminés (67 % des sondés de 65 ans et plus sont sûrs de se rendre à l'isoloir). Toutefois, le coronavirus qui commence doucement mais sûrement à se propager en France pourrait d'ici deux semaines changer la donne en provoquant éventuellement un taux d'abstention plus important que prévu, les électeurs étant tentés d'éviter les rassemblements propices à la diffusion du virus. Néanmoins, les progrès faits par Dati en seulement quelques mois ont de quoi lui donner confiance et surtout l'espoir d'une victoire des plus symboliques en remportant la mairie de la capitale. Une victoire qui pourrait aussi, alors que très peu de personnalités sortent du lot à droite, le positionner, pourquoi pas, pour une possible candidature en 2022. F. M.

Israël

Troisième round électoral, Gantz appelle à tourner la page Netanyahu

L'opposant Benny Gantz a appelé hier à tourner la page de l'ère de Benjamin Netanyahu, inculpé pour corruption, lors des troisièmes législatives en moins d'un an en Israël, pays plongé dans la plus grave crise politique de son histoire. Et à l'heure du nouveau coronavirus, ce vote a donné parfois lieu à des scènes de science-fiction dans des bureaux désignés, où du personnel électoral en combinaison de protection accueille des Israéliens entrés en contact avec des personnes contaminées ou ayant voyagé dans des pays touchés par l'épidémie. Après avoir voté à Jérusalem, M. Netanyahu a appelé ses partisans à voter en masse pour assurer la «victoire», affirmant que «cette affaire de coronavirus est totalement sous contrôle». Dans le camp adverse, M. Gantz, son principal rival, a dit «espérer qu'aujourd'hui marquera le début d'un processus de guérison (...) Aujourd'hui, nous allons changer de disque, mettre fin aux dérapages, aux mensonges et à la manipulation.» Après des élections en avril et septembre 2019 n'ayant pas réussi à départager le Likoud

(droite) de M. Netanyahu, 70 ans, et la formation centriste Kahol Lavan («Bleu-blanc») de M. Gantz, 60 ans, les Israéliens sont appelés à boucler ce triathlon politique. Une chose a changé depuis le dernier scrutin: l'inculpation de Benjamin Netanyahu, devenu en novembre le premier chef de gouvernement israélien en fonction à être mis en examen, et de surcroît pour corruption, malversations et abus de confiance. M. Netanyahu joue son avenir politique à deux semaines du de son procès le 17 mars. Son inculpation n'a pas causé de fléchissement de ses soutiens au Likoud, selon les derniers sondages qui prévoient une nouvelle lutte serrée avec M. Gantz, pouvant se jouer à un ou deux sièges près.

Quelque 6,4 millions d'électeurs sont appelés à voter jusqu'à 22h00 (20h00 GMT). Suivront des sondages à la sortie des urnes et des résultats préliminaires. Ella Levy, 63 ans, a voté pour «Bibi Netanyahu». Il «nous a menés où nous sommes aujourd'hui, politiquement, économiquement et je veux que cela continue. Et puis, il reste inconnu jusqu'à preuve du contrai-

re.» Etudiante en mathématiques, Inbal a elle donné sa voix à Benny Gantz pour empêcher M. Netanyahu de rester au pouvoir. «Gantz ne m'impressionne pas mais il n'y a pas d'autres options.» Ni le Likoud, ni «Bleu-blanc» ne peuvent former un gouvernement sans l'appui d'autres partis. M. Netanyahu, au pouvoir pendant 14 ans dont la dernière décennie sans interruption, compte sur le soutien des formations ultra-orthodoxes du Shass, du Judaïsme unifié de la Torah ainsi que de la liste Yamina (droite radicale).

«Bleu-Blanc» mise sur le soutien des partis de gauche, réunis au sein d'une liste unique, et pourrait bénéficier d'un appui de la «Liste unie» des partis arabes israéliens qui avaient provoqué la surprise en septembre en gravissant la troisième marche du podium avec 13 sièges.

«Nous espérons cette fois en obtenir 16», a dit le chef de la «Liste unie», Ayman Odeh, dont l'objectif avoué est de barrer la route à M. Netanyahu, «parrain» selon lui du plan du président américain Donald Trump pour un règlement du conflit israélo-palestinien.

Afin de promouvoir la création poétique

Les nouvelles technologies, un support indispensable

■ Les «Journées de Naâma de la poésie classique» étaient une occasion pour revenir sur les contraintes de la poésie en Algérie, son archive et la manière de la protéger. Les chercheurs, enseignants universitaires et aficionados de la poésie classique qui ont pris part à cet événement, organisé depuis samedi à Ain Sefra, ont souligné l'importance de l'utilisation des nouvelles technologies pour préserver ce legs culturel et littéraire tout en le protégeant de l'oubli.

Par Abia Selles

«**L**es nouvelles technologies accompagnent l'être humain dans tous les domaines de la vie, pourquoi pas dans la promotion de la créativité poétique ?», se sont interrogés les participants aux Journées de Naâma de la poésie classique, organisées depuis samedi à Ain Sefra.

Il ont même appelé, au terme de leurs travaux, à l'exploitation des nouvelles technologies pour faire connaître les œuvres et créations des poètes et pour un retour en force de la poésie dans le paysage culturel algérien.

Entre autres recommandations faites lors de cette manifestation culturelle, la création de nouvelles poésies qui soient en phase avec tout ce qui a trait à la société avec ses mutations et phénomènes, en les présentant de manière créative au lecteur et en accordant l'importance à l'exploitation des avantages que procurent ces nouvelles technologies, à savoir la rapidité de leur édition (diffusion) à travers les sites électroniques.

Les participants ont souhaité, à cette occasion, l'organisation de ce genre de rendez-vous culturel et des rencontres poétiques de façon tournante pour faire connaître les créations de la génération actuelle parmi les écrivains et les poètes.



Les participants ont valorisé l'apport des enseignants universitaires qui ont animé les travaux de cet événement culturel ainsi que leur participation «effective et positive» qui, selon eux, «est une preuve de plus dans l'intensification des efforts entre les académiciens et les poètes pour préserver ce legs culturel et littéraire algérien et le promouvoir».

Les intervenants au cours de la rencontre ont plaidé aussi pour l'élargissement du champ de collaboration et son ouverture pour recevoir un plus grand nombre possible de poètes et de créateurs pour enrichir le paysage littéraire national.

La cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle a été marquée par des lectures poétiques et la remise de

récompenses aux meilleurs poètes participants. Les Journées de Naâma de la poésie littéraire de deux jours, organisées par la Direction de la culture en collaboration avec le bureau de la Maison de la poésie algérienne, ont vu la participation d'un ensemble de poètes de plusieurs wilayas du pays, d'enseignants universitaires et des aficionados de la poésie classique. **A.**

S.

AGEND'ART

Restaurant Marmita (rue Errazi, Oran)

Jusqu'au 5 mars :

Exposition de photographie de rue intitulée «Chawari3» (les rues), dans le cadre de la 8e édition des journées de la photo d'Oran.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 4 mars :

Exposition «Entre mer et terre», de l'artiste espagnol Julio Lozano Pizzano.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 13 mars :

Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska (25 artistes peintres femmes).

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth)

Jusqu'au 15 mars :

Exposition collective de peinture «Lumières d'Algérie», avec les artistes Mayuka Wakai (Japon), Moncef Guita, Abdelhadi Talbi, Hachemi Ameur, Djazia Cherrih, Mejda Ben, Ahmed Chihabi, Ilyes Belkaïd, Sofiane Dey, Amel Dekar, Salah-Eddine Lalaoui, Nouicer Nedjm, Zoulikha Rediza et Ahmed Zerib.

Galerie d'art de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

Jusqu'au 10 mars :

Exposition «Inspiration» de l'artiste-peintre Fatma-Zohra Bouaouni.

Décès

Le pionnier de la BD algérienne, Mohamed Aram, n'est plus

Le bédéiste et réalisateur de films d'animation, Mohamed Aram, premier dessinateur qui a publié une série de bandes dessinées dans la presse algérienne, est décédé samedi soir à l'âge de 86 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de son entourage.

Précurseur dans le domaine du 9e art, Mohamed Aram a publié en 1967 la première série de BD dans les colonnes de l'hebdo-

madaire «Algérie Actualités» où il fait ses débuts dans le dessin fantastique avec «Naâr, une sirène à Sidi Ferruch», sa première histoire inspirée du personnage de Superman. Diplômé de l'Ecole des beaux-arts d'Alger, Mohamed Aram a travaillé à la Télévision publique en tant qu'auteur et réalisateur de dessins animés, qui seront diffusés pour la première fois au milieu des années 1960, au lendemain de l'indépendance de

l'Algérie. Avec cinq autres dessinateurs dont Abderrahmane Madoui, autre pionnier de la BD algérienne, Mohamed Aram avait contribué au lancement de «M'quidèch», premier journal de BD paru en février 1969 avant de disparaître quatre ans plus tard, en 1973.

Le défunt a été inhumé dimanche dans l'après-midi au cimetière de Ben Omar, à Kouba (Alger).

R. C.

Cinéma

«Invisible Man» en tête du box-office nord-américain

Ils sont nombreux à être allés chercher l'«Invisible Man» dans les salles des Etats-Unis et au Canada ce week-end, propulsant le long-métrage à la tête du box-office nord-américain.

Le film, adapté du célèbre livre de H.G. Wells, a engrangé 28,9 millions de dollars de recettes de vendredi à dimanche, selon des chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée

Exhibitor Relations.

Bien accueilli par la critique américaine, il raconte l'histoire d'une jeune femme (Elisabeth Moss) dont le petit ami (Oliver Jackson-Cohen) semble venir la hanter après son suicide présumé.

A la deuxième place, on retrouve «Sonic», le long-métrage dédié à la boule bleue du groupe japonais Sega, l'un des personnages de jeux vidéo les

plus célèbres au monde, avec 16 millions de dollars, et un total de 128,2 millions en 3 semaines.

Troisième, «L'Appel de la forêt» avec 13,2 millions. Le film, dans lequel joue Harrison Ford, est librement adapté du classique de Jack London. Il a réalisé 45,8 millions de dollars de recettes au box-office nord-américain en deux semaines.

«My Hero Academia 2», film manga japonais, suite des aven-

tures de l'adolescent Izuku Midoriya, est quatrième avec 5,1 millions sur le premier week-end de sortie et 8,5 millions en comptant les avant-premières.

Cinquième, toujours en bonne place pour sa septième semaine sur les écrans, «Bad Boys for Life», troisième opus de la célèbre saga policière teintée d'humour avec Will Smith, avec 4,3 millions de dollars et 197,3 millions au total.



Sanctions de la LFP

Medouar propose de remplacer le huis clos par des amendes

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, s'est dit favorable à l'idée de remplacer la sanction du huis clos par des amendes financières, non sans condition. «Je suis favorable à cette idée, mais il faut attendre que nos stades soient dotés de moyens de surveillance comme les caméras pour opter pour cette solution», a indiqué le premier responsable de la LFP sur le plateau de l'émission «La troisième mi-temps» de la Télévision nationale. A l'instar de chaque saison footballistique, l'exercice actuel n'a pas dérogé à la règle, avec le déroulement de plusieurs matchs à huis clos dans les deux Ligues professionnelles, portant un sérieux coup au spectacle et privant de nombreux supporters de leurs équipes à cause de l'attitude d'une poignée d'«irréductibles». Interrogé sur le professionnalisme en Algérie, Medouar a indi-

quant, instauré en 2010, a «mal démarré» et qu'il se trouve actuellement dans une «impasse» en raison de plusieurs facteurs, notamment «le statut des clubs assimilés à des entités économiques et commerciales alors que l'environnement n'était pas adapté». «Je préconise une forme juridique beaucoup plus souple et ajustée à l'activité sportive», a ajouté le président de l'instance dirigeante de la compétition. Pour relancer un professionnalisme aux abois, la LFP a mis en place une commission composée de présidents de club, choisis par le président de la Ligue, avec la mission d'élaborer des dossiers qui relèveront notamment du statut particulier des clubs, du contrat du joueur, de la fiscalité, de la sécurité sociale, des droits TV et du sponsoring solidaire, dans l'objectif d'établir «un document qui regroupera toutes les réflexions et idées en mesure de contribuer à la sortie de crise».

Ligue des champions (1/4 de finale) ES Tunis Bedrane de retour devant le Zamalek

LE DÉFENSEUR international algérien de l'ES Tunis, Abdelkader Bedrane, rétabli d'une blessure musculaire, devrait être retenu pour la réception des Egyptiens du Zamalek, vendredi au stade de Radès (20h00), dans le cadre des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, rapportent dimanche des médias locaux. L'ancien joueur de l'ES Sétif n'a pas été convoqué pour le match aller disputé vendredi dernier au Caire et soldé par une défaite (3-1). Cette seconde manche sera

dirigée par l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal, assisté de ses compatriotes Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari, alors que le quatrième arbitre est Lahlou Benbrahim. D'après les médias locaux, les autorités locales ont accepté la vente de 50 000 billets aux supporters de l'Espérance ainsi que la réouverture du virage sud. Outre Bedrane, l'effectif de l'EST comprend six autres Algériens : Lyes Chetti, Abderaouf Benguit, Billel Bensaha, Tayeb Meziani, Mohamed Amine Tougaï et Abderrahmane Meziane.

Natation/Tournoi qualificatif aux Championnats d'Afrique Open Khensa Belkacemi décroche les minima

LA JEUNE nageuse algérienne Khensa Belkacemi a réussi les minima de participation au 200m brasse des Championnats d'Afrique Open, ainsi qu'aux Championnats maghrébins et africains de la Zone 1, en réalisant un chrono de 2 min 37 sec et 87/100, lors du tournoi qualificatif qui a pris fin samedi soir à Alger. La sociétaire de l'USM Alger (15 ans) est d'ailleurs la seule à avoir réalisé ces minima, fixés à 2 min 40 sec et 10/100, et se qualifie ainsi aux prochains Championnats d'Afrique Open qui se dérouleront la mi-avril prochain en Afrique du Sud. Mais pas que, puisque ce bon chrono la qualifie également pour les prochains Championnats maghrébins et africains de la Zone 1, prévus du 1^{er} au 4 avril à Alger. De bonnes performances qui confirment la montée en puissance de cette jeune nageuse, du jugement de son entraîneur, Ali Maansri, lequel a confié avoir parié sur un chrono moins intéressant. «Connaissant son niveau, je m'attendais logiquement à une qualification de Belkacemi, mais

pas avec un aussi bon chrono. Pour tout vous dire, j'avais parié sur 2 min 39 sec, mais elle m'a agréablement surpris en se rapprochant à seulement deux secondes du record national», s'est-il encore réjoui. «Des résultats probants qui encouragent à continuer de travailler», a poursuivi Maansri, espérant que Belkacemi pourra aller chercher «la médaille de bronze en Afrique du Sud». Mais avant cela, l'objectif de la jeune Usmiste sera de «faire tomber le record national du 200m brasse», selon son entraîneur, surtout qu'elle n'en est plus loin. De son côté, l'entraîneur du club d'Aïn Turk (Oran), Anouar Boutebina, a indiqué à l'APS avoir «atteint ses objectifs» en qualifiant deux de ses neuf nageurs aux prochains Championnats maghrébins, en l'occurrence Djihane Benchadli (200 mètres 4 nages, 100 mètres et 200 mètres nage libre), ainsi que Rania Ouarès sur les 50 mètres brasse, 100 mètres brasse, 200 mètres brasse, 200 mètres 4 nages et 400 mètres 4 nages.

Coupe d'Algérie (1/8^{es} de finale)/Matchs en retard Le PAC et l'ASO en appel

■ Deux matchs en retard pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football se jouent aujourd'hui et mettent aux prises l'ESG au PAC et l'ASMO à l'ASO.



Par Mahfoud M.

Les Jaune et Bleu en conquérants

Ainsi, le Paradou qui revient en force après avoir battu l'ASO Chlef chez lui, au stade Boumezrag de Chlef, fera tout ce qui est en son pouvoir pour confirmer sa bonne santé et pourquoi pas tenter de continuer son aventure dans cette épreuve populaire. Toutefois, il faut savoir que sa mission ne sera pas de tout repos face à une bonne équipe de l'ES Guelma. L'Escadron Noir qui sera soutenu par ses milliers de supporters dans son stade, fera tout pour arracher le billet qualificatif au prochain tour. Cependant, les coéquipiers de

Zorgane ne l'entendront pas de cette oreille et se déplaceront à Guelma en conquérants pour l'emporter et décrocher de ce fait le billet qualificatif pour les quarts de finale. Les Jaune et Bleu savent ce qui les attend et entendent se donner à fond lors de ce match pour réussir à passer. Dans l'autre match retard de ce tour, l'ASM Oran reçoit dans le derby de l'Ouest, l'ASO Chlef, dans une rencontre qui s'annonce très difficile. Les Asémistes qui sont arrivés à ce tour en éliminant l'USMA dans l'une des surprises du tour précédent, sont dans une situation très difficile, surtout avec le non paiement des salaires des joueurs. Mais malgré cela, ils

feront tout ce qui est en leur pouvoir pour passer et se qualifier. Les gars de M'dina Djedida savent que la mission est difficile mais restent déterminés à passer. En face, l'ASO Chlef veut elle aussi continuer l'aventure, surtout qu'il faudra se reprendre après la dernière défaite en championnat face au PAC. Les Chéliens restent déterminés et ne s'inquiètent pas du fait qu'ils joueront à l'extérieur de leurs bases. M. M.

Le programme :
Mardi 03 mars :
ES Guelma-Paradou AC
ASM Oran-ASO Chlef

CAN-2021 (Qualifications) Zimbabwe Logarusic souhaitait jouer l'Algérie à domicile

L'équipe zimbabwéenne de football, Zdravko Logarusic, a regretté de ne pas affronter l'Algérie, le dimanche 29 mars, à domicile, dans le cadre de la 4^e journée (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, suite à la décision de la Confédération africaine (CAF) de ne pas homologuer les stades au Zimbabwe. «Il allait être plus facile et agréable de jouer devant nos supporters, mais les Warriors (surnom de la sélection, ndr) peuvent aller à une guerre en dehors de leurs bases. On s'attendra toujours à ce qu'ils gagnent la guerre, et c'est exactement ce que je veux que l'équipe fasse, peu importe où nous jouons le match», a indiqué le coach du Zimbabwe, cité dimanche par le quotidien

local «The Standard». Alors qu'il devait recevoir l'Algérie au Barbourfields Stadium de Bulawayo (370 km au sud-ouest de Harare), le Zimbabwe a été surpris par la décision de la CAF de ne pas homologuer les enceintes locales, ces dernières ne respectant pas les normes pour abriter des matchs internationaux. Du côté de la Fédération zimbabwéenne (ZIFA), l'espoir est toujours de mise pour espérer accueillir l'Algérie à domicile. Le patron de la ZIFA, Felton Kamambo, a indiqué vendredi que son instance avait fait appel de la décision de la CAF d'empêcher le Barbourfields Stadium d'accueillir le match contre l'Algérie. «Nous communiquons avec la CAF et nous espérons que notre

appel sera entendu et couronné de succès afin que nous puissions accueillir l'Algérie à Bulawayo», a-t-il déclaré. Le patron de la ZIFA a également révélé que «les autorités locales s'étaient engagées à rénover le Barbourfields Stadium et le stade national de Harare d'ici au 20 mars, date à laquelle les inspecteurs de la CAF pourraient éventuellement revenir pour une inspection plus approfondie». Dans le cas où le stade de Barbourfields ne sera pas homologué, les responsables de la ZIFA devraient opter pour l'Orlando Stadium de Johannesburg, en Afrique du Sud. Avant de recevoir les «Verts», le Zimbabwe sera en déplacement pour défier l'Algérie, le 26 mars à Bliida.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Fraude

La Banque d'Algérie détecte des «pratiques frauduleuses» dans deux agences de la BADR

LA BANQUE d'Algérie a détecté des «pratiques frauduleuses» au niveau de deux agences de la Banque de l'agriculture et du développement durable (BADR), a appris l'APS lundi de source bancaire.

Il s'agit des agences Amirouche et Pins maritimes relevant de la BADR, selon la source qui précise que l'existence de ces pratiques a été détectée par les services concernés de la Banque d'Algérie lors d'investigations préliminaires lancées suite aux «requêtes de fournisseurs étrangers».

Ces derniers se plaignent du «non règlement de plusieurs cargaisons de marchandises expédiées pour le compte de deux

clients algériens, en l'occurrence la Sarl Groupe Méditerranéen de Commercialisation (GMC) et Sarl Magnolia», précise la source.

Le préjudice financier, qui est en cours d'évaluation, atteste de «la complicité, tant passive qu'active de certains agents des dites agences», selon la source qui souligne que «les périodes impactées par ces pratiques concernent les années 2017, 2018 et 2019» et qu'«une évaluation globale du système d'information de la BADR est en cours d'exercices par les services spécialisés de la Banque d'Algérie».

T. H.

L'Arabie saoudite suspend le pèlerinage à cause du coronavirus



Wanis

Djalou@hotmail.com

Rassemblement de protestation devant la DTP de Béjaïa

Les travailleurs du secteur des travaux publics en colère

■ Des centaines de travailleurs relevant de différentes subdivisions de la wilaya et d'autres travailleurs de différentes entreprises publiques se sont rassemblés hier matin devant le siège de la direction des travaux publics.

Par Hocine Cherfa

Ces derniers qui sont venus en force de différentes communes notamment, d'Akbou, Béjaïa, Kherrata, Seddouk, etc..., répondaient à l'appel de la fédération de wilaya du Snapap. Les protestataires réclament «la reconnaissance du syndicat en tant que partenaire social». Sur place, des responsables syndicaux devaient rencontrer le responsable de la DTP au cours d'une réunion mais celle-ci n'a pas eu lieu comme prévue, ce qui a exacerbé la colère des mécontents qui n'ont

pas hésité à réclamer, carrément, «le départ du directeur des travaux publics et de différents chefs des services de cette direction». Selon un syndicaliste qui s'exprimait au micro d'un d'un confrère : «le DTP ne veut pas reconnaître le syndicat». Et d'ajouter : «la fédération a battu le rappel de ses troupes afin de démontrer au DTP que nous sommes bien ancrés et représentatifs, donc légitimes et qu'il faille compter avec nous». Les travailleurs ont campé pendant plusieurs heures devant la DTP. Ils n'ont pas cessé de scander des slogans hostiles au directeur

des travaux publics et les responsables des différents services : «Noukni ne nad atsrouhem, atsrouhem : nous avons dit que vous dégagez, donc vous dégagez», «DTP dégagez». Autres revendications mises en avant, le droit à la grève, le respect des libertés syndicales, l'arrêt des abus, dénonçant encore la situation que vivent les travailleurs sur le plan socio-professionnel et le manque d'entraide des responsables dans la prise en charge des revendications des travailleurs mises en avant.

H. C.

Tlemcen

22 femmes artistes au prochain Salon national d'arts plastiques

VINGT-DEUX artistes plasticiennes prendront part au Salon national organisé par la Maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la femme coïncidant le 8 mars de chaque année, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'établissement culturel.

Les artistes, issues des wilayas d'Oran, de Khenchela, de Sidi Bel-Abbes, d'Ain Témouchent, de Tamanrasset, de Skikda et de Tlemcen, prendront part du 5 au 8 mars courant à ce salon pour mettre en valeur les œuvres de la femme plasticienne algérienne, a-t-on expliqué.

Cet événement culturel est l'occasion propice pour rendre hommage aux femmes algériennes artistes et leurs contributions dans le développement de l'action artistique nationale, a-t-on précisé. Pour célébrer la

femme, le Musée national de la calligraphie islamique de Tlemcen organise pour sa part une rencontre nationale à la Maison de la culture, qui regroupera 16 femmes spécialistes en décoration islamique et en calligraphie arabe, a-t-on ajouté. Les artistes participantes à cette rencontre représenteront les wilayas de Batna, Constantine, Annaba, Alger, Tiaret et Tlemcen.

Elles animeront des ateliers de formation au profit d'élèves, d'enfants aux besoins spécifiques et également aux étudiants du département des arts de l'université «d'Abou Bakr Belkaid», a-t-on indiqué de même source. Les fans de l'art plastique, de la décoration et de la calligraphie arabe auront l'opportunité de découvrir la beauté de l'art au féminin trois jours durant.

Racim C.

Tizi Ouzou/ Draa Ben Khedda

Création prochaine de 11 services au centre de lutte contre le cancer

Le centre de lutte contre le cancer (CLCC) de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou) va être érigé prochainement en centre hospitalo-universitaire, avons-nous appris auprès de la direction locale de la santé et de la population. En prévision de son nouveau statut, les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé et de la Population viennent de donner leur accord quand à la création de 11 services au niveau de cette infrastructure spécialisée dans la lutte contre le cancer à dimension régionale. Par cette mesure, les malades qui se rendront dans cet hôpital seront totalement pris en charge de la

consultation jusqu'à la radiothérapie ou la chimiothérapie en passant par les examens nécessaires. Cela intervient alors que l'établissement vient officiellement de voir le jour à la faveur de la signature du décret portant création. Un texte de loi qui lui permettra ainsi de prendre en charge ses dépenses notamment les médicaments anticancéreux qui jusque-là provenaient du CHU Nédir-Mohamed. Dans le même sillage, la DSP de Tizi Ouzou a annoncé la réception totale de la structure de santé dans un délai de deux mois soit une année après sa mise en service partielle.

Ifissen : Renforcement de l'alimentation en eau potable de plusieurs villages

L'alimentation de plusieurs villages de la commune d'Ifissen (42 km au nord-est de Tizi Ouzou) sera améliorée à la faveur de la mise en service dimanche dernier d'un nouveau réservoir par les services de la direction des ressources en eau. Le château d'eau potable d'une capacité de 150 m³ est implanté au niveau du village Taksebt et a été réalisé pour un montant de plus de 4.3 millions de dinars. Il devrait alimenter quelque 200 foyers auparavant desservis par un réservoir d'une capacité de 50m³.

Hamid M.